



## AVIS PUBLIC

### PROMULGATION DE RÈGLEMENT

Aux citoyens des municipalités constituantes de la municipalité régionale de comté de La Côte-de-Gaspé.

Avis est par la présente donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la MRC de La Côte-de-Gaspé, que le règlement ci-après décrit a été adopté par le conseil de la MRC lors de sa réunion régulière du 9 avril 2019, à savoir :

**RÈGLEMENT # 19-206** : Règlement relatif aux modalités de publication des avis publics.

Le règlement # 19-206 vient préciser de quelles manières la MRC s'y prendra pour informer le public lorsqu'elle a une obligation légale de le faire, dont notamment via une publication sur son site Internet.

Donné à Gaspé, ce 12<sup>e</sup> jour d'avril 2019.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Bruno Bernatchez', is positioned above the printed name.

Bruno Bernatchez, MBA, AdmA  
Directeur général et secrétaire-trésorier